

Délibérations du 15.11.2019

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, en sa séance du **15 novembre 2019, 9h30**.
Sous la présidence de Valérie HAAS, Vice-Présidente chargée de la formation et de la vie étudiante

Vu le code de l'éducation, article L712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université Lumière Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018 ;

Prend les délibérations suivantes :

Membres en exercice : 37

Quorum : 19

Présent.es et représenté.es en début de séance : 19, 1 départ à 10h, 3 départs à 11h15, 1 départ à 11h45

Étaient présent.es :

Valérie HAAS, Vice-présidente chargée de la formation et de la vie étudiante

Collège A : BOEHM Isabelle, GARIBAY David, HAAS Valérie, MIGUET Serge, SIMONIAN Stéphane, TAPIERO Isabelle

Collège B : LEROY Tanguy, DUMONT Erica, LEJOT Jérôme, DE HOYOS José-Carlos, LHOMME Marie-Karine, VERCHER Elisabeth

Collège BIATSS : MARCHIS-MOUREN Pascale, DANIERE Kim, FRENETTE Jérémy, RICHARD Stéphane

Personnalité extérieure : aucune.

Usagers/ères : MARGAIN Lucas

Représenté.es : BEGUIN Pascal, ESCANDE-VARNIOL Marie-Cécile

Invité.es : DURAND Floriane, Valérie DESPRAT, Anne-Marie BOBILLON, Lamine MAHMOUDI, Samuel BAUDRY, Manda GREEN, Clotilde CASTAGNE-VEZIES, Alexandre QUIQUEREZ, Cécile BAUDOT, Florence FEUTRIE, Marylène POSSAMAI.

Invitées permanentes : MANDON Claire, LOBRY Cathy

Changement de nom du Portail 4 « Temps, Territoires, Sociétés » pour l'intitulé : Géographie-Aménagement et Histoire	Pour	Contre	Abst	Refus de vote
<p>04.01. – Changement de nom du Portail 4 « Temps, Territoires, Sociétés » pour l'intitulé : Géographie-Aménagement et Histoire.</p> <p>L'intitulé proposé par Lyon 2 n'est pas suffisamment lisible et l'objectif de l'établissement est que les bachelier.es puissent reconnaître les disciplines de Géographie et d'Histoire pour poursuivre une formation à Lyon 2. Après consultation des intitulés existants dans Parcoursup pour leurs disciplines, les enseignant.es s'accordent sur l'intitulé « Géographie-Aménagement et Histoire. »</p> <p>Afin de faire savoir aux lycéen.nes ce que sont la géographie et l'histoire à l'Université, ce portail sera présenté aux partenaires du secondaire lors de la prochaine journée de formation qui leur est dédiée, le 3 décembre 2019.</p>				

Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : 17 Vote 04.01 à 04.10 - Adoption	Pour Unanimité	Contre 0	Abst 0	Refus de vote 0
Campagne d'admission 2020-2021	Pour	Contre	Abst	Refus de vote
<p>05.01. – Campagne d'admission 2020-2021</p> <p>Le calendrier général de la campagne d'admission est présenté aux membres. Une première vague est prévue au printemps, la deuxième vague n'étant pas obligatoire. Les dates appliquées aux étudiant.es internationaux/ales diffèrent légèrement, car leurs candidatures sont visées dans un premier temps par Etudes en France. On note que le traitement des demandes d'admissions provisoires (DAP) a été avancé cette année.</p> <p>Toute demande de dérogation à la campagne d'inscriptions des Master 1 est votée en conseil de composante, afin d'alimenter le site « Trouver Mon Master ».</p> <p>Comme tous les ans, il est vivement recommandé aux composantes de limiter la deuxième vague, pour répondre aux directives nationales visant l'ensemble du réseau de l'enseignement supérieur. Il s'agit de faciliter les saisines auprès du Rectorat, mais aussi de prévenir les étudiant.es assez tôt avant la rentrée, qu'ils-elles soient admis.es ou non.</p> <p>Il est noté que la seconde vague joue un rôle de variable d'ajustement pour les composantes, qui sont toujours dans une grande incertitude quant au nombre définitif d'étudiant.es inscrit.es. Le recours à des listes d'attente pourrait toutefois intégrer plus facilement les candidat.es déçu.es de la première vague, en cas de désistements.</p> <p>Par ailleurs, certaines composantes ont souhaité avancer la tenue des commissions d'accès.</p>				
Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : 17 Vote 05.01 – Adoption	Pour Unanimité	Contre 0	Abst 0	Refus de vote 0
Règlement des études DAEU (LESLA)	Pour	Contre	Abst	Refus de vote
<p>06.01. – Règlement des études DAEU (LESLA)</p> <p>Ce règlement des études se rapporte au Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (DAEU) à distance. Il existait jusqu'à présent une convention entre le CNED et l'Université pour préparer ce diplôme équivalent du baccalauréat, mais les retours et les résultats des</p>				

<p>étudiant.es n'étaient pas satisfaisants. Ces accords ont donc été dénoncés.</p> <p>Ce diplôme compte cette année soixante-dix inscrit.es. Une réunion de rentrée et une demi-journée de conseils relatifs aux méthodes de travail ont été assurées. Un suivi très personnalisé est mis en place, avec la possibilité de prendre rendez-vous avec un formateur/une formatrice à tout moment, notamment en vue des examens blancs de janvier/février. Plus de 50% des étudiant.es ont participé au premier devoir de l'année. C'est un début satisfaisant.</p> <p>Le contenu des enseignements est présenté aux membres, avec le détail des options. Les changements aménagés dans le règlement des études adaptent ce texte pour les deux types d'enseignement : présentiel ou à distance. La session de rattrapage est programmé fin juin et non plus fin août ou début septembre, pour permettre à ceux qui le veulent de s'inscrire dans l'enseignement supérieur le plus tôt possible. On n'organise pas d'examens partiels mais seulement des épreuves terminales complétant l'évaluation continue.</p> <p>Les âges et motivations des apprenant.es sont très variés.</p>				
<p>Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : 17 Votes 06.01 – Adoption</p>	<p>Pour Unanimité</p>	<p>Contre 0</p>	<p>Abst 0</p>	<p>Refus de Vote 0</p>

Fait à Lyon, le 21.11.2019

Valérie HAAS

Vice-Présidente chargée de la formation et de la vie étudiante

